

9
avril
2025

Arrêté du Conseil communal
concernant
la nomination de la Commission de la police du feu

Le Conseil communal de la Commune de Laténa,

vu la loi du 27 juin 2012 sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels, ainsi que les secours (LPDIENS) ;
vu le règlement de la commission de la police du feu (RCPF) du 22 janvier 2025 ;
vu le règlement général de commune de Laténa du 12 décembre 2024 ;
sur la proposition de la cheffe du dicastère Santé et sécurité ;

arrête :

Nomination des
membres

Article premier

Lors de sa séance du 9 avril 2025, le Conseil communal a nommé les membres de la Commission de la police du feu pour la législature 2024-2028 :

- Bastien Amez-Droz ;
- Valérie Dubosson, conseillère communale, présidente de la commission ;
- Cinzia Bornand ;
- Bernard Fabbri ;
- Janic Garcia de la Rosa ;
- Laurent Gavillet Segao ;
- Maxence Guinand, employé au Service Santé et Sécurité, secrétaire de la commission ;
- Heinz Hoffmann ;
- François Monnier ;
- Olivier Sansonnens ;
- Lorena Villena.

Entrée en vigueur

Art. 2

Un exemplaire du présent arrêté sera délivré aux membres de la commission et il sera publié dans la Feuille officielle.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président Le secrétaire

D. Rotsch

R. Mauri